

## TOURNOI NATIONAL de TENNIS DE TABLE VERNANTES (Maine et Loire) Les 20 & 21 avril 2019

### 1) GENERALITES

Le REVEIL VERNANTAIS organise le **samedi 20 avril et le dimanche 21 avril 2019** son 46<sup>ème</sup> tournoi annuel à caractère national, ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés FFTT. Il se disputera sur 24 tables agréées F.F.T.T. dans la salle omnisports **renovée** de VERNANTES (Maine et Loire).

### 2) DEROULEMENT DES EPREUVES

2.1 - Tableaux et Horaires :

#### **Samedi 20 avril 2019**

	Tableaux	Nb max	Horaires	Récompenses	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup>
<b>T A</b>	5 (< à 600 pts)	72 j	11H00	165 €	60 €	45 €	30 €
<b>T B</b>	5 à 9 (< à 1000 pts)		11H00	165 €	60 €	45 €	30 €
<b>T C</b>	5 à 7 (< à 800 pts)	72 j	13H30	165 €	60 €	45 €	30 €
<b>T D</b>	5 à 11 (< à 1200 pts)		13H30	165 €	60 €	45 €	30 €
<b>T E</b>	5 à 13 (< à 1400 pts)	72 j	15H00	165 €	60 €	45 €	30 €
<b>T F</b>	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts à 1400 pts maximum)	32 éq	18H00	220 €	80 €	60 €	40 €
<b>T G</b>	Coupe DAVIS de 2 joueurs (Somme des pts > 1400 pts)	16 éq	19H00	220 €	80 €	60 €	40 €

#### **Dimanche 21 avril 2019**

	Tableaux	Nb max	Horaires	Récompenses	1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup> 4 <sup>ème</sup>
<b>T H</b>	5 à 10 (< à 1100 pts)	72 j	09H00	165 €	60 €	45 €	30 €
<b>T I</b>	5 à 14 (< à 1500 pts)		09H00	165 €	60 €	45 €	30 €
<b>T J</b>	5 à 12 (< à 1300 pts)	72 j	11H00	165 €	60 €	45 €	30 €
<b>T K</b>	5 à 16 (< à 1700 pts)		11H00	165 €	60 € <b>espèces</b>	45 €	30 €
<b>T L</b>	5 à 8 (< à 900 pts)	72 j	14H00	165 €	60 €	45 €	30 €
<b>T M</b>	9 à 20 (non numérotés) Prix du Conseil Départemental 49		14H00	260 €	100 € <b>espèces</b>	60 € <b>espèces</b>	50 €
<b>T N</b>	Messieurs numérotés Grand prix des Vins du Champigny	12 j	18H00	Lots + 550 €	300 € <b>espèces</b>	100 € <b>espèces</b>	75 €
<b>T O</b>	Dames toutes séries 29 <sup>ème</sup> Challenge Françoise NEAU	6 j	18H00	Lots + 225 €	150 € <b>espèces</b>	75 € <b>espèces</b>	Lots

2.2 - Chaque joueur et joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux maximum par jour sur 2 créneaux horaires distincts + la coupe Davis.

2.3 - Tous les tableaux, exceptés les coupes DAVIS, se déroulent par poules de 3 ou 4 joueurs selon le nombre d'engagés. **Les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau à élimination directe.**

2.4 - Les joueurs et joueuses qualifiés pour un Championnat de France se déroulant les 20 & 21 avril 2019 ne pourront pas prendre part au tournoi.

2.5 – Les poussins et poussines ne peuvent pas participer au tournoi.

2.6 - Les Tableaux N et O se déroulent par poules de 3.

Tableau N : 4 poules de 3 joueurs, ½ finales, finale, (joueurs numérotés + x joueurs du tableau M).

Tableau O : 2 poules de 3 joueuses, ½ finales, finale.

2.7 - Les tableaux F et G se jouent selon la formule coupe DAVIS (4 simples et 1 double).

Toutes les rencontres se jouent par élimination directe. Les parties individuelles comptent pour les performances. Les joueurs ne peuvent s'engager que dans un seul tableau (F ou G).

2.8 - Les parties se disputent au meilleur des 5 manches.

### **3) ORGANISATION DU TOURNOI**

3.1 - Tenue sportive exigée dans l'aire de jeu.

3.2 - Un joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 10 minutes sera déclaré forfait.

3.3 - Le perdant de chaque partie doit obligatoirement arbitrer la partie suivante.

3.4 - Balles **blanche** plastique fournies par l'organisateur.

3.5 - Le REVEIL VERNANTAIS décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident.

3.6 - Le juge-arbitre et son adjoint régleront tout litige non prévu au règlement

3.7 - Tout(e) joueur (se) doit être en mesure de présenter sa licence avec la mention « certificat médical présenté » au juge-arbitre du tournoi. A défaut, il (elle) devra justifier de la validité de sa licence et de la possession du certificat médical avec la mention 'pratique du tennis de table en compétition'.

### **4) RECOMPENSES ET PRIX**

Les lots et prix d'une valeur globale de 4000€ en espèces, bons d'achat et produits régionaux récompenseront :

- les 4 meilleurs de chaque tableau s'il y a 8 inscrits au moins;
- les 2 premiers moins de 8 inscrits.

Tableaux A, B, C, D, E, H, I, J, K, L : une coupe au club qui aura les meilleurs résultats de 3 joueurs.

Tableaux F et G (coupe DAVIS), une coupe par joueur à la meilleure équipe.

Les coupes seront attribuées définitivement aux clubs. Le barème de calcul est le suivant :

Le vainqueur 1 point, finaliste 3 points, ½ finaliste 5 points, ¼ finaliste 9 points, etc.

S'il y a égalité pour l'attribution de ces coupes, le joueur le mieux placé déterminera l'équipe gagnante et si cela ne suffit pas, le second joueur...

### **5) INSCRIPTIONS**

Les engagements seront reçus jusqu'au samedi 20 avril 2019 à 10H00 chez :

- Mr Patrice NEAU, 10 rue de l'Epinay, 49390 VERNANTES, tél : 02.41.51.40.61 ou 06.67.24.48.87 patrice.neau49@orange.fr
- Mr Sébastien WANNYN, 12 Rue de la Mairie, 49390 Vernoi-le-Fourrier, tél : 06.99.66.90.68 sebastien.wan@free.fr

### **A l'inscription les joueurs devront communiquer leur numéro de licence et leur nombre de points.**

Montant des engagements : Tableau A, B, C, D, E, H, I, J, K, L :	6 euros.
Tableau M, N et O :	7 euros.
Tableau F et G (Coupe DAVIS) :	6 euros par joueur.

**Ces droits d'inscriptions seront réglés en une seule fois** pour tous les tableaux par un responsable de chaque club ou par le joueur au moment du pointage, le jour du tournoi, **y compris pour les joueurs absents.**

### **6) JUGE-ARBITRE**

Le juge-arbitre sera Bernard QUERE - Juge Arbitre National.

Le comité d'organisation, avec le juge arbitre, pourra apporter au présent règlement, toutes modifications jugées indispensables au bon déroulement du tournoi. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.

### **7) TIRAGE AU SORT**

Il sera effectué le samedi 20 avril 2019, à 10 H 00, à la salle de tennis de table de VERNANTES. Tél : 02 41 51 53 86

Le Juge-Arbitre

Date d'homologation :

Numéro :

